

Sur le “certificate of good standing”

Un “*certificate of good standing*” est un document délivré par une agence d'État où certains types d'entités commerciales doivent être enregistrés. Il vérifie qu'une entité commerciale est légalement enregistrée auprès de l'État et est autorisée à y faire des affaires.

En substance, un “*certificate of good standing*” déclare : *Cette entreprise est correctement enregistrée auprès de l'État, est à jour sur tous les frais d'enregistrement de l'État et les documents requis et est légalement autorisée à exercer des activités commerciales dans cet État.*

Un certificat de bonne réputation a généralement une validité limitée dans le temps, en général 3 mois.

A l'image du certificat de bonne vie et mœurs pour les personnes physiques, le “*certificate of good standing*” apporte une information sur passé de la personne physique ou morale, c'est pour cette raison que la période de validité est limitée dans le temps.

C'est la raison pour laquelle le “*certificate of good standing*” obtenu le 23 octobre 2014 n'a pas été transmis (**annexe 1**).

Sachant que la société Thaurfin Ltd est parfaitement en règle et sachant que ce seul document apporte la preuve de l'existence de la société au moment où il est délivré, un mail au fiduciaire (OMC Group) avait été envoyé pour demander les conditions financières pour l'obtenir.

Ce mail a été transmis à l'annexe 12 des notes de plaidoirie (**annexe 2**) en complément du document certifiant que les seules activités de Thaurfin Ltd sont dans le domaine minier. Cette annexe 12 est bien transmise avec les notes de plaidoirie que le greffe du TGI/KIS a accusé réception le 27 novembre 2019 (**annexe 3**), c'est-à-dire dans le délai légal après la séance de plaidoirie du 25 novembre.

Vu la décision surprenante du TGI/KIS de réformer l'assignation en tierce opposition de Thaurfin Ltd pour défaut de qualité alors que l'apostille avait été communiqué (annexe 7 des notes de plaidoirie), nous avons sollicité ce “*certificate of good standing*” auprès du fiduciaire OMC Group ; il a été délivré le 12 février 2020 (**annexe 4**).

Le TGI/KIS a alors commis une grossière erreur de réformer l'assignation en tierce opposition de Thaurfin Ltd au motif falacieux qu'elle n'avait pas de qualité à agir, c'est-à-dire qu'elle n'aurait pas apporté les preuves de son existence.

S'il y bien deux documents émis par les services de l'Etat qui prouvent l'existence de Thaurfin Ltd est celui délivré lors de sa constitution qui est l'apostille (qui a été transmis aux juges) et le “*certificate of good standing*” que l'on a apporté la preuve qu'il était disponible.

Thaurfin Ltd aurait voulu l'apporter lors de la réouverture des débats sollicitée le 12 décembre 2019, mais nous avons constaté que le prononcé du jugement a de toute évidence été antidaté pour ne pas le permettre.

ANNEXE 1

**TERRITORY OF THE BRITISH VIRGIN ISLANDS
BVI BUSINESS COMPANIES ACT, 2004**


1A0F881DA4

**CERTIFICATE OF GOOD STANDING
(SECTION 235)**

The REGISTRAR OF CORPORATE AFFAIRS, of the British Virgin Islands HEREBY CERTIFIES that, pursuant to the BVI Business Companies Act, 2004 at the date of this certificate, the company,

THAURFIN LTD.

BVI COMPANY NUMBER: 1724635

1. Is on the Register of Companies;
2. Has paid all fees and penalties due under the Act;
3. Has not filed articles of merger or consolidation that have not become effective;
4. Has not filed articles of arrangement that have not yet become effective;
5. Is not in voluntary liquidation;
6. Is not in liquidation under the Insolvency Act, 2003;
7. Is not in receivership under the Insolvency Act, 2003;
8. Is not in administrative receivership; and
9. Proceedings to strike the name of the company off the Register of Companies have not been instituted.




REGISTRAR OF CORPORATE AFFAIRS
23rd day of October, 2014

ANNEXE 2

BVI THAURFIN LTD n° 1724635

ATTESTATION

Nous soussignés, Ir Pol HUART et Francisca IONESCU, directeurs de la société Thaurfin ltd, de nationalité belge et résidant à Saint Symphorien, rue Blancart n21, attestons que la société Thaurfin ltd n'a eu aucune activité depuis sa création le 18 juillet 2012 et que depuis la cession des 3 permis de recherche 1323, 1324 & 1325, son objet social porte exclusivement sur les activités minières comme exigé par l'art 23 du nouveau code minier de 2018 ; cela peut être constaté sur le site www.thaurfin.com dédié à cette société.

Par ailleurs certificat de bonne réputation est toujours susceptible d'être délivré comme mentionné en PS

Fait à Saint Symphorien, le 25 novembre 2019

Ir Pol HUART
Directeur



Adriana Francisca IONESCU
Directeur

PS

De : OMC Customer Service <cs@omcgroup.com>

Envoyé : lundi 25 novembre 2019 17:07

À : p.huart@genimin.com

Cc : OMC Customer Service <cs@omcgroup.com>; Vivian Molina <vmolina@omcgroup.com>; OMC Group – Collections Luxembourg <collectionsluxembourg@omcgroup.com>

Objet : FW: renewal fees paid

Dear Mr. Huart:

Please note that our fees to proceed with a Certificate of Good standing is 330.00 including courier services.

Kindly confirm if you wish to proceed and what would be the address to send the original.

We are looking forward to hearing from you.

Regards,

JOANNA AGUILAR | CUSTOMER SERVICE

T. +507 205-7900 F. +507 205-7960

Delta Tower, 12th Floor, Elvira Mendez St. & Via España #122

Panama, Panama

www.omcgroup.com



OMC Group and its affiliates do not provide legal, tax or accounting advice. The information contained herein is for informational purposes only and is not intended to provide, and should not be relied on for, tax or legal advice. You should consult your own legal and tax advisors before engaging in any transaction with OMC Group.

OMC reserves the right to request additional information or documentation to satisfy our ongoing compliance obligations.

ANNEXE 3

RC 14.495
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE KISANGANI
NOTE DE PLAIDOIRIE
Pour : La Société THAURFIN Ltd ;
Demanderesse en tierce opposition.
KISANGANI, le 25 Novembre 2019.

Heure de l'audience
Ce 29/11/2019
Plaidoirie
Présence (Côté) de 1 à 12 h
du Greffe Civil
Markes de
Conclusions et
de 1 à 12 h

Pour :
La Société THAURFIN Ltd, plaidant par Maîtres Firmin YANGAMBI LIBOTE, Serge MISEKA N'NDWANI, Négro KAPITENI ALOIS, Alain KANGAKOTO EWANELI et Pascal BAMBALATIWE, tous Avocats au Barreau de la Tshopo.

M. Kambali

Demanderesse en tierce opposition.

Contre :
- La Société JEKA Sarl, plaidant par Maîtres Michel BENONI et Sanchaux LOTIKA, tous Avocats au Barreau de la Tshopo ;
- La Société IRON MOUNTAIN ENTERPRISES Sarl, plaidant par Maîtres Médard PALANKOY, MUBANGI AMPAPEY et TAMUNDWENI TAYEYE, tous Avocats ;
- La Société RUBI RIVER Sarl ;
- Le Cadastre Minier, plaidant par Maître Gaby KWETE MIKOBI, Avocat.

1 - FAITS ET RETROACTES.

Lire attentivement :

1. L'assignation sous RC 14.196 ;
2. Le Jugement sous RC 14196 ;
3. L'assignation sous RC 14.495 actuelle en tierce opposition ;
4. Les pièces, conclusions premières et additionnelles.
5. Les répliques aux conclusions de IME et Thaurfin, annexe1, annexe2 et annexe3
6. L'annexe TH-078-19
7. Les documents de Thaurfin
8. La domiciliation de Thaurfin ltd et son historique
9. La procuration spéciale à Me Daddy Mbala
10. L'attestation signée le 25/11/2019 relative à l'éligibilité de la société Thaurfin
11. Les attestations de réception de ces répliques
12. L'attestation selon laquelle Thaurfin ltd respecte l'art 23 du code minier
13. Renoncement de Thaurfin ltd aux intervenants forcées.

Voici donc les liens vers ces annexes :

- o Les pièces, conclusions premières et additionnelles.
 - o conclusions premières (<http://www.thaurfin.com/annexes/01.pdf>);
 - o conclusions additionnelles, (<http://www.thaurfin.com/annexes/15.pdf>);
 - o Les accusés de réceptions (<http://www.thaurfin.com/annexes/14.pdf>);

Nkop

ANNEXE 4

**TERRITORY OF THE BRITISH VIRGIN ISLANDS
BVI BUSINESS COMPANIES ACT, 2004**


92BC0798D4

**CERTIFICATE OF GOOD STANDING
(SECTION 235)**

The REGISTRAR OF CORPORATE AFFAIRS, of the British Virgin Islands HEREBY CERTIFIES that, pursuant to the BVI Business Companies Act, 2004 at the date of this certificate, the company,

THAURFIN LTD.

BVI COMPANY NUMBER: 1724635

1. Is on the Register of Companies;
2. Has paid all fees and penalties due under the Act;
3. Has filed with the Registrar a copy of its register of directors which is complete;
4. Has not filed articles of merger or consolidation that have not become effective;
5. Has not filed articles of arrangement that have not yet become effective;
6. Is not in voluntary liquidation;
7. Is not in liquidation under the Insolvency Act, 2003;
8. Is not in receivership under the Insolvency Act, 2003;
9. Is not in administrative receivership; and
10. Proceedings to strike the name of the company off the Register of Companies have not been instituted.




REGISTRAR OF CORPORATE AFFAIRS
12th day of February, 2020